



Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du jeudi 30 juin 2016

Conseillers communautaires en exercice : III

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des conférences de la CCIT du Doubs à Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, 1^{er} Vice-Président, puis de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 0.3, 0.4, 0.5, 0.6, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.1.8, 1.1.9, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 1.2.4, 1.2.5, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 4.5, 4.6, 4.7, 4.8, 4.9, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 5.6, 5.7, 5.8, 5.9, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 3.10, 3.11, 3.12, 8.1, 8.2.

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 22h00.

Étaient présents : **Avanne-Aveney :** M. Alain PARIS **Besançon :** M. Julien ACARD, M. Eric ALAUZET (à partir du 1.1.5), M. Frédéric ALLEMANN (à partir du 1.1.5), Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, Mme Claudine CAULET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA (à partir du 1.1.2), M. Emmanuel DUMONT, M. Ludovic FAGAUT (à partir du 1.1.2), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Louis FOUSSERET (à partir du 0.2), M. Abdel GHEZALI (jusqu'au 4.3), Mme Pauline JEANNIN, Mme Solange JOLY, Mme Myriam LEMERCIER (à partir 1.2.4), M. Jean-Sébastien LEUBA (jusqu'au 1.1.5), M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, M. Philippe MOUGIN, Mme Sophie PESEUX, Mme Danielle POISSENOT, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS (à partir du 1.1.2), M. Rémi STAHL (à partir du 1.1.1), Mme Catherine THIEBAUT, Mme Anne VIGNOT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF (jusqu'au 7.4) **Beure :** M. Philippe CHANEY (jusqu'au 1.2.3) **Braillans :** M. Alain BLESSEMAILLE **Busy :** M. Alain FELICE **Chalezeule :** M. Christian MAGNIN-FEYSOT **Chalèze :** M. Gilbert PACAUD **Champagney :** M. Olivier LEGAIN **Champvans-les-Moulins :** M. Florent BAILLY **Chaucenne :** M. Bernard VOUGNON **Chaufontaine :** M. Jacky LOUISON **Châtillon-le-Duc :** Mme Catherine BOTTERON **Dannemarie-sur-Crête :** M. Gérard GALLIOT (jusqu'au 7.2) **Deluz :** M. Fabrice TAILLARD **Ecole-Valentin :** M. Yves GUYEN **Fontain :** Mme Martine DONEY **Franois :** Mme Françoise GILLET (suppléante de M. Claude PREIONI) **Gennes :** M. Alain CUENOT (suppléant de Mme Thérèse ROBERT) **Grandfontaine :** M. François LOPEZ **La Vèze :** Mme Catherine CUINET (jusqu'au 5.5) **Larnod :** M. Hugues TRUDET (jusqu'à 1.2.3) **Les Auxons :** M. Jacques CANAL (suppléant de M. Serge RUTKOWSKI) **Mamirolle :** M. Daniel HUOT **Marchaux :** M. Patrick CORNE **Mazerolles-le-Salin :** M. Daniel PARIS (jusqu'au 7.4) **Miserey-Salines :** M. Marcel FELT **Montfaucon :** M. Pierre CONTOZ **Montferrand-le-Château :** M. Pascal DUCHEZEAU **Morre :** M. Jean-Michel CAYUELA (à partir du 1.1.2 et jusqu'au 5.7) **Nancray :** M. Vincent FIETIER **Novillars :** M. Philippe BELUCHE (jusqu'au 1.2.5) **Osselle-Routelle :** M. Daniel CUCHE **Pelousey :** Mme Catherine BARTHELET **Pirey :** M. Robert STEPOURJINE **Pouilley-les-Vignes :** Mme Annie SALOMEZ (suppléante de M. Jean-Marc BOUSSET) **Rancenay :** M. Michel LETHIER **Roche-lez-Beaupré :** M. Jacques KRIEGER **Saône :** M. Yoran DELARUE **Serre-les-Sapins :** M. Gabriel BAULIEU **Tallenay :** M. Jean-Yves PRALON **Thise :** M. Alain LORIGUET **Thoraise :** M. Jean-Paul MICHAUD **Torpes :** M. Denis JACQUIN **Vaire :** M. Jean-Noël BESANCON, Mme Valérie MAILLARD **Vaux-les-Prés :** M. Bernard GAVIGNET **Vorges-les-Pins :** Mme Julie BAVEREL (à partir du 1.1.2)

Étaient absents : **Amagney :** M. Thomas JAVAUX **Arguel :** M. André AVIS **Audeux :** Mme Françoise GALLIOU **Besançon :** M. Pascal BONNET, M. Emile BRIOT, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOU, Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Myriam EL YASSA, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, M. Yannick POUJET, Mme Rosa REBRAB, Mme Mina SEBBAH, Mme Ilva SUGNY **Boussières :** M. Bertrand ASTRIC **Champoux :** M. Philippe COURTOT **Chemaudin :** M. Gilbert GAVIGNET **La Chevillotte :** M. Roger BOROWIK **Le Gratteris :** M. Cédric LINDECKER **Noironte :** M. Bernard MADOUX **Pugey :** M. Frank LAIDIE

Secrétaire de séance : Mme Catherine BARTHELET

Procurations de vote :

Mandants : Emile BRIOT, Pascal CURIE, Yves-Michel DAHOU, M. DALPHIN, Cyril DEVESA (jusqu'au 1.1.1), Myriam EL YASSA, Jacques GROSPERRIN (à partir du 1.1.2), Myriam LEMERCIER (jusqu'au 1.2.3), Jean-Sébastien LEUBA (à partir du 1.1.6), Michel OMOURI, Yannick POUJET (jusqu'au 4.3), Rosa REBRAB, Rémi STAHL (jusqu'au 0.6), Marie ZEHAF (à partir du 2.1), Gilbert GAVIGNET.

Mandataires : Elsa MAILLOT, Nicolas BODIN, Sylvie WANLIN, C. WERTHE, Anne VIGNOT (jusqu'au 1.1.1), Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Ludovic FAGAUT (à partir du 1.1.2), Danielle DARD (jusqu'au 1.2.3), Béatrice FALCINELLA (à partir du 1.1.6), Sophie PESEUX, Abdel GHEZALI (jusqu'au 4.3), Patrick BONTEMPS, Claudine CAULET (jusqu'au 0.6), Michel LOYAT (à partir du 2.1), Bernard GAVIGNET.

Délibération n°2016/003294

Rapport n°3.2 - FRI2 - Soutien au projet DROID de la société CM DRONES

FRI2 - Soutien au projet DROID de la société CM DRONES

Rapporteur : Dominique SCHAUSS, Vice-Président

Commission : Economie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche

Inscription budgétaire
Incidence budgétaire : financement au titre de l'enveloppe Fonds Régional d'Innovation (FRI) gérée par BPI France

Résumé :

Dans le cadre de la convention signée avec Franche-Comté BPI France et la Région Franche-Comté le 29 octobre 2012, le Fonds Régional d'Innovation 2 (FRI2) permet de financer les projets de Recherche-Développement (R&D) individuels ou collaboratifs portés par les entreprises et/ou les laboratoires de recherche.

A ce titre, le financement du projet DROID, qui implique la société CM DRONES, a déjà été affecté dans le cadre du FRI 2. Ce projet fait l'objet d'une affectation de crédits d'un montant total de 30 000 € sous forme d'une subvention forfaitaire à l'égard de CM DRONES.

I. Présentation de CM DRONES

La société CM DRONES, située à Besançon et dirigée par Jean-Philippe CULAS, a été créée en février 2015. Elle emploie à ce jour 5 personnes.

CM DRONES a plusieurs activités. Elle conçoit en série et sur mesure des aéronefs télé-pilotés à usage civil et militaire ; elle exploite des drones à des fins techniques et audiovisuelles pour la TV, les collectivités locales et les agences de communication ; elle propose des formations professionnelles aux métiers du drone pour les futurs exploitants et assistants et elle focalise son R&D sur le développement de systèmes et sous-systèmes embarqués.

II. Présentation du projet DROID : étude et développement de drones de reconnaissance, d'observation et d'identification de défaut

Les équipes intervenant sur les réseaux aériens doivent quotidiennement analyser l'état du réseau à des fins de prospective (maintenance préventive, résorption de perturbations...), de préparation de chantier ou afin d'assurer la sécurité des intervenants. Hormis les visites hélicoptères annuelles qui ne répondent pas aux besoins quotidiens, aujourd'hui il manque des outils performants pour réaliser des diagnostics.

Or, l'état actuel des technologies dans le domaine des drones d'une part et du traitement d'image d'autre part, laisse entrevoir de belles possibilités pour :

- améliorer la sécurité des intervenants avec la réalisation de diagnostics complets sans travaux en hauteur et en réduisant les distances parcourues à pied en terrain accidenté, l'amélioration de la qualité des diagnostics (partage des images, possibilités d'observation étendues),
- améliorer la performance avec un gain de temps pour les préparateurs ou pour l'examen des ouvrages préalables aux interventions, réduire des trajets en terrain privé avec des moyens lourds associés lorsqu'une visite montée est nécessaire sur les supports adjacents au support siège d'une intervention,
- améliorer l'image de l'entreprise en utilisant des moyens modernes et respectueux de l'environnement (énergie électrique et limitation des risques pour l'avifaune).

CM DRONES va donc développer un nouveau drone dont les objectifs est d'apporter à l'égard de ses utilisateurs : sécurité, robustesse, ergonomie en adéquation avec la réglementation.

Le projet est porté par Jean-Philippe CULAS. En interne, il sera accompagné de deux chargés d'études, un ingénieur stagiaire et un doctorant conseil en partenariat avec le Laboratoire de recherche Femto-St, l'Ecole Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques et l'Ecole d'ingénieurs de l'air et de l'espace (IPSA Paris). Pour assurer le succès du programme de recherche, un chef de projet industrialisation, un doctorant et deux agents de fabrication seront recrutés.

III. Modalités

Durée du projet : 36 mois

Montant total du projet : 458 138,83 €

Les financeurs du projet DROID sont également BPI (103 000 € d'avance remboursable) et le Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté (73 000 € d'avance remboursable).

Le montant de l'aide de la CAGB proposé à CM Drones est de 30 000 €.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'attribution, dans le cadre du FRI 2, d'une subvention à hauteur de 30 000 € à l'égard de la société CM Drones pour son projet DROID,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les actes afférents à cette aide.

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 88

Contre : 0

Abstention : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le - 7 JUL. 2016



Contrôle de légalité